

AVIS PUBLIC

RETRAIT DE LA RÉOLUTION CA21 220082

À toutes les personnes habiles à voter et susceptibles d'être intéressées par la résolution CA21 220082 visant à autoriser la construction d'un projet commercial pour les lots portant les numéros 1 853 440 et 1 852 845 du cadastre du Québec, situé au 287-289 et 311, rue Eleanor (dossier 1204334008);

PRENEZ AVIS, conformément à l'article 559 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, chapitre E-2.2), que lors de la séance ordinaire du 10 mai 2021, le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest a retiré la résolution CA21 220082 adoptée en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation (RCA04 22003).

FAIT à Montréal, le 19 mai 2021.

Le secrétaire d'arrondissement,
Sylvie Parent, notaire